

France : immatriculations de voitures particulières par volume d'émission de CO₂

CO ₂		6 mois 2009	
		unités	% des ventes dans la catégorie
moins de 120 g	marques françaises	454 327	60,2
	marques étrangères	300 120	39,8
de 121 à 140 g	marques françaises	209 529	52,5
	marques étrangères	189 606	47,5
de 141 à 160 g	marques françaises	158 562	52,2
	marques étrangères	145 455	47,8
de 161 à 200 g	marques françaises	40 930	33,0
	marques étrangères	82 922	67,0
de 201 à 250 g	marques françaises	6 305	24,2
	marques étrangères	19 699	75,8
plus de 250 g	marques françaises	172	2,8
	marques étrangères	5 874	97,2

Source : AAA

Meilleures ventes en France de voitures classées A et B (émettant moins de 120 g de CO₂/km) en 2008

		2008	CO ₂ /km
1	Renault Clio	112 851 diesel	111 à 120 g
2	Peugeot 207	76 167 diesel	117 à 120 g
3	Citroën C3	37 834 dont 192 GNV	113 à 120 g
4	Citroën C4	33 042 diesel	117 à 120 g
5	Volkswagen Polo	31 804 diesel	99 à 119 g
6	Renault Twingo	31 271 dont 24 212 diesel	113 à 120 g
7	Renault Mégane	28 204 diesel	117 à 120 g
8	Ford Fiesta	28 018 diesel	98 à 119 g
9	Peugeot 308	26 339 diesel	120 g
10	Peugeot 107	26 730 dont 23 711 essence	106 à 109 g

Source : ADEME

Taxe carbone

La Contribution Climat Energie, dite « Taxe carbone » ou « anti-carbone », entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2010. Elle vise à favoriser la réduction des émissions de CO₂ en taxant la consommation d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon, GPL) en fonction de leur contenu en CO₂. Le taux de départ a été fixé à **17 euros** la tonne de CO₂ émise et devrait augmenter progressivement. Appliqué aux ménages et aux entreprises non soumises au système européen d'échange de quotas d'émission de CO₂, le système devrait représenter 4,5 milliards d'euros en 2010. Ceux-ci seront intégralement redistribués sous forme de réductions d'impôts sur le revenu ou de chèques verts pour les ménages selon leur taille et leur éloignement des centres urbains : de **45 euros** par adulte en zone urbaine à **61 euros** en zone rurale et de **69 euros** en zone montagnarde, avec une majoration de **10 euros** par enfant. Pour les entreprises, la compensation consistera en la suppression de la taxe professionnelle sur les investissements ainsi que des compensations spécifiques pour certains secteurs.

Pour les carburants, 17 euros la tonne de CO₂ émise =
4,5 centimes par litre de diesel soit 2,3 € pour un plein de 50 litres

France : nombre de modèles vendus avec un bonus par constructeur en 2008 (émettant moins de 130 g de CO₂ par km)

Groupe	Nombre de modèles
PSA Peugeot Citroën	124
Renault	91
Fiat	66
Ford	62
Groupe Volkswagen	58
Toyota Lexus	51
Groupe BMW	44
General Motors	41
Groupe Mercedes	28
Nissan	6

Source : ADEME